Compte rendu de la séance du mercredi 23 juin 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Jean-Michel GARINO

Ordre du jour:

Vote des taux de fiscalité locale, délibération annulant et remplçant la délibération prise le 13 avril 2021

Délibérations du conseil:

Annule et remplace la délibération 2021 - 024 sur les taux de taxe locale (2021 048)
Le taux de TFB voté par le Conseil Municipal devant intégrer le taux départemental, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération 2021- 024 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 13 avril 2021 et de la remplacer par la délibération suivante.

"Le conseil municipal après en avoir délibéré,

FIXE

le taux de **TFB à 29.11%** (soit le taux de référence qui est la somme du taux communal 2020 de 10.33% et du taux départemental 2020 de 18.78%)

le taux de TFNB à 80.78%"